



Bois à ban

Concept de sécurité et d'urgence



1. Table des matières

2. Introduction.....	3
3. Numéros d'urgences.....	3
4. Pharmacie d'urgences.....	4
5. Règles de sécurité.....	5
• Périmètre.....	5
• Bâtons.....	5
• Présence.....	5
• Feu.....	5
• Baies, champignons.....	5
• Hygiène.....	5
6. Médicaments, maladies.....	6
• Cours de samaritain	
• Administration des médicaments	
• Enfants malades	
7. Règles d'urgences.....	7
• Piqures d'insectes.....	7
• Coupures.....	7
• Objets plantés.....	7
• Bosses, hématomes.....	7
• Chutes.....	7
• Intoxications.....	8
• Saignements de nez.....	8
• Brûlures.....	9
• Brûlures aux yeux par un produit/corps étranger.....	9
• Convulsions.....	9
• Etouffement.....	10
• Entorse, contusions, fracture.....	10
• Accident dentaire.....	10
• Allergies.....	10
8. Equipements.....	11
9. Comportement face aux animaux.....	11
• Chevaux	
• Chiens	
• Sangliers	
• Tiques	
10. Véhiculer un enfant	12
11. Chasse	12
12. Incendie de forêt	12
13. Mort d'un enfant/ membre du personnel.....	12
14. Protection de l'enfant.....	13

2. Introduction

La sécurité des enfants comme des adultes repose sur la diffusion d'une culture commune à l'ensemble du personnel encadrant. En cas d'urgence, chacun doit pouvoir compter sur des actions réflexes claires et une organisation adaptée à tous les risques majeurs.

Le concept de sécurité indique les règles qu'il faut suivre pour faire face aux urgences sanitaires, ou autres. Il prévoit également des lignes directives permettant de répondre aux besoins des enfants.

3. Numéros d'urgence

Numéros d'urgence à avoir toujours avec soi dans la pharmacie d'urgence:

Centre d'intoxication : 145
Ambulance : 144
REGA : 1414
Pompier : 118
Police : 117
SEJ : 026/305.15.30

Coordonnées GPS ou localisation de la cabane pour l'ambulance.

Coord.nat. : 555'340 /182'072
Coord. WGS84 : 46*47'17.9"N
6*51'13.5"E

Portable Martine (responsable) : 079/205.16 .94

Portable Carole : 076/460.18.00

Hôpital de Payerne : 026/662.80.11

No du médecin référent : Dr. Massonnet 026/666.11.03

No du médecin cantonal : 026/305.79.80

Numéro de tous les parents des enfants présents,

Numéro du personnel présent le jour de l'atelier.

4. La pharmacie d'urgence

Les directives sur les pharmacies et les premiers soins, édictées par le service de l'enfance et de la jeunesse, s'appliquent.

Notre pharmacie contient :

Crème désinfectante merfen, huile d'abricot

Pommade pour les hématomes arnica

Crème contre les piqures fenipic,

Pansements, petits ciseaux, bande de gaze.

Spray de vinaigre (spray magique contre les piqures)

Gouttes pour les yeux.

Pince à épiler, pince à tiques, carte à tiques.

Crème solaire, spray anti-tiques

Ouate contre les saignements de nez

Aspi-venin

Mouchoirs

Gants en plastiques, désinfectant

Pampers, lingettes sèches et mouillées.

Couverture anti-feu

Couvertures pour réchauffer les enfants, chaufferettes.

La pharmacie est régulièrement contrôlée, chaque mois par la responsable afin que tout ce qui a été utilisé ou périmé soit remplacé.

La pharmacie est rangée en hauteur dans le canapé, à une place définie.

Nous emmenons la pharmacie avec nous à chaque balade loin du canapé forestier.

Toujours se désinfecter les mains et mettre des gants avant de soigner un enfant.

5. Règles de sécurité

- **Périmètre**

Les enfants ont un périmètre délimité à ne pas dépasser, les règles de sécurité sont répétées au début de chaque matinée. Lors des jeux libres, les enfants sont sensibilisés à toujours voir le canapé où le drapeau rouge suspendu d'où ils se tiennent. Si nous allons plus loin, c'est toujours par groupe avec une éducatrice.

- **Bâtons :**

L'enfant peut jouer avec des bâtons mais l'adulte le sensibilise à garder celui-ci dirigé toujours vers le sol afin d'éviter les blessures sur un autre enfant. S'il y a trop de conflits avec les bâtons, l'éducatrice peut interrompre pour un temps le jeu de bâtons.

- **Présence :**

Le personnel veille à toujours avoir l'œil partout, être en observation constante, compter très régulièrement le nombre d'enfant. Obligation d'être toujours 2 personnes présentes pour animer l'atelier.

- **Feu :**

Le feu est toujours sous surveillance d'une éducatrice. Ne jamais laisser le feu sans surveillance de l'adulte. Veiller à bien éteindre le feu avec de l'eau avant de partir. Les enfants n'ont pas le droit de s'approcher des cailloux entourant le feu.

- **Baies, champignons :**

Les enfants sont sensibilisés à ne pas mettre les baies à la bouche, et à ne pas toucher les champignons, à moins que l'éducatrice soit à 100% sûre de connaître. En cas d'ingestion de baies, nous téléphonons au centre de toxicologie puis prenons les mesures adéquates.

- **Hygiène**

Chaque enfant se lave les mains au savon avant le goûter. Nous veillons à la bonne hydratation des enfants ainsi qu'à la protection contre le soleil en été, même si c'est au parent d'amener l'enfant déjà protégé.

L'éducatrice se désinfecte les mains autant souvent que nécessaire, au début de l'atelier, avant de servir à manger, après avoir été au petit coin, après l'accompagnement de chaque enfant au petit coin. Lors de soins aux enfants, changes ou bobos. Ainsi qu'à la fin de l'atelier.

6.Médicaments, Maladie

- **Cours samaritains « urgence chez les enfants :**

Cette formation, homologuée par le SEJ, est obligatoire afin de pouvoir encadrer des enfants et doit être renouvelé tous les 5 ans pour chacun du personnel.

Ce cursus permet de rassurer, sensibiliser et rendre capables tous les participants de prendre des mesures basiques de premier secours en cas d'accident ou de maladie de l'enfant.

Le personnel doit fournir également un certificat médical de bonne santé de son médecin généraliste.

- **Administration des médicaments**

Si un enfant a un problème de santé qui nécessite un traitement (par exemple une conjonctivite, des antibiotiques) ou souffre d'une maladie chronique (diabète juvénile, asthme, épilepsie, migraines, etc.) et doit prendre régulièrement ou pendant une durée limitée des médicaments, il doit les amener avec lui. Les parents devront remplir une feuille à signer.

Le nom de l'enfant et la posologie doivent obligatoirement être inscrits sur le médicament. Au besoin et en concertation avec les parents, le représentant légal, si la prise du médicament nécessite des connaissances spécifiques, le personnel peut faire appel à un spécialiste du milieu de la santé.

A noter que les parents, le représentant légal ont l'obligation de remplir de manière exhaustive et correcte, la rubrique « renseignement sur la santé de l'enfant inscrit » figurant sur le formulaire d'inscription. Par leur signature, ils attestent avoir donné tous les éléments nécessaires à la bonne prise en charge de leur enfant en matière de santé.

- **Enfant malade**

Nous n'acceptons pas l'enfant fiévreux ou avec une maladie contagieuse, telle que pieds-mains-bouche, scarlatine.... Se référer au document d'éviction du médecin cantonal. (voir document annexe).

En cas d'épidémie, les renseignements sont pris auprès du médecin cantonal. Les recommandations sont mises en place par le personnel.

Si l'enfant montre des signes de maladies ou se sent peu bien pendant les heures d'atelier, nous appelons les parents qui sont tenus de venir le chercher.

7. Gestes d'urgence

Procédure en cas de maladie ou blessures chez un enfant qui nécessitent des soins d'urgences : vérifier l'état de l'enfant, le positionner sur le côté si nécessaire. Appeler les parents pour venir chercher l'enfant et le cas échéant, faire appel aux numéros d'urgences, ou à l'ambulance qui sera en charge des parents. Une éducatrice prend en charge le groupe d'enfant à l'intérieur du canapé pendant que l'autre appelle les secours. Pendant ce temps, l'enfant est pris en charge par une des deux personnes sur place. Si besoin, nous appelons une troisième personne compétente pouvant nous rejoindre rapidement pour nous venir en aide.

- **Piqures d'insectes :**

Retirer le dard, si cela est nécessaire, Refroidir et surélever la partie atteinte, Veiller à ne pas gratter l'endroit piqué, cela peut provoquer une infection.

Si l'enfant a des allergies connues, donner ses médicaments, faire les téléphones d'urgence. Si l'enfant est inconscient : schéma BLS

- **Coupures :**

Se laver les mains au savon, nettoyer la plaie, désinfecter, éventuellement mettre un pansement.

- **Objets plantés :**

Se laver les mains au savon, enlever l'objet planté, désinfecter la plaie, éventuellement mettre un pansement.

- **Bosses, hématomes :**

En forêt, il est fréquent de tomber, les chutes font parties du quotidien. Le plus souvent sans gravité, elles peuvent s'accompagner de symptômes révélateurs d'un traumatisme plus important.

Les bons gestes à adopter :

Rassurer l'enfant et l'isoler de l'agitation, qui participe au stress.

Appliquer de la glace préalablement enveloppée dans une serviette. Ne jamais poser la glace en contact direct avec la peau.

Éventuellement maintenir une compression

Être vigilant les heures suivantes

- **Chutes :**

Le plus souvent sans gravité, il est cependant important de savoir repérer les éventuels signes de gravité :

1. Un enfant inconscient, ne respirant pas après une chute doit bénéficier urgemment des gestes de réanimation cardio respiratoire. Parallèlement, appeler l'ambulance immédiatement.
2. Un enfant conscient, réactif à la parole, au toucher, doit être examiné (y'a-t-il des saignements, des déformations ?) tout en lui parlant, sans le bouger afin d'effectuer un bilan de la chute.
3. Un membre déformé doit être immobilisé avec précaution
4. Une hémorragie pulsatile (en jet discontinu régulier) : il faut exercer une compression efficace de la plaie à l'aide d'une main ou de doigts sans lâcher jusqu'à la prise en charge médicale
5. Une hémorragie non pulsatile (en jet continue) : signe d'une plaie veineuse, moins grave que la plaie artérielle : un pansement compressif suffira à traiter dans l'immédiat cette plaie.
6. Ne pas donner à boire ou à manger à l'enfant car cela pourrait provoquer des vomissements, créer des détresses respiratoires, ainsi que d'autres complications au cours de la prise en charge hospitalière.
7. Rassurer l'enfant par des mots et une attitude apaisants. Le personnel doit observer d'où l'enfant est tombé. Il reste attentif de l'état de l'enfant, fait les premiers gestes nécessaires et averti les parents et, où, l'ambulance qui sera pris en charge par les parents.

- **Intoxications :**

En cas de suspicion d'empoisonnement ou d'intoxication, contacter le Tox Info au 145. Ne pas faire vomir l'enfant, ne rien lui donner par la bouche.

Donner le nom du produit avalé ou décrire la plante, baie, champignon mis en bouche.

- **Saignements de nez :**

Très courants chez les enfants, généralement sans gravité.

Les bons gestes à adopter :

1. Demander à l'enfant de s'asseoir
2. Ne pas mettre de mouchoir, de ouates et de compresses dans le nez de l'enfant, car le saignement dès qu'ils seront enlevés.
3. Incliner légèrement sa tête vers l'avant. Ne pas pencher la tête de l'enfant vers l'arrière afin d'éviter l'écoulement du sang vers la gorge.
4. Faire un compression bi-digitale, c'est-à-dire appuyer non pas sur les narines, mais sur le haut du nez, car c'est là que se trouve tous les vaisseaux, pendant au moins deux minutes
5. Si lorsqu'on décomprime, ça continue de saigner, il faut faire moucher l'enfant, une narine puis l'autre, pour évacuer le caillot.
6. C'est aussi conseillable de faire des compresses d'eau froide sur la nuque et le front.

- **Brûlures :**

Pour bien traiter une brûlure, il est important de savoir de quel type de brûlure il s'agit et les bons gestes à adopter.

Brûlures au 1^{er} degré : si la peau a rougi, il s'agit très certainement d'une brûlure du 1^{er} degré, seul l'épiderme a été touché.

- Refroidir la brûlure avec de l'eau tiède du robinet pendant 15 minutes
- Sécher la zone brûlée en tamponnant
- Une fois la sensation de brûlure passée, appliquer une crème hydratante sur la brûlure afin que la peau soit bien hydratée.

Brûlure au 2^e degré : peau rougie, cloques d'eau, douleur, enflure possible.

- Refroidir la brûlure avec de l'eau tiède du robinet pendant 15 minutes
- Sécher la zone brûlée en tamponnant
- Une fois la sensation de brûlure passée, appliquer une crème hydratante sur la brûlure afin que la peau soit bien hydratée
- Une fois la brûlure refroidie, pour éviter les infections, recouvrir avec de la gaze antiadhésive (qui ne colle pas) sans exercer de pression.

Brûlure au 3^e degré : peau blanche cireuse ou carbonisée et noire, plaies ouvertes, cloques, enflure possibles, douleurs sur les bords de la brûlure.

- Demander une aide médicale d'urgence
- En attendant des soins professionnels, rincer la brûlure à l'eau tiède et recouvrir d'un bandage antiadhésif ou d'une serviette propre
- Ne pas essayer d'enlever les vêtements ou les bijoux collés à la peau.

- **Brûlures aux yeux par un produit/corps étranger :**

Les paupières et le réflexe de clignement servent à protéger les yeux, mais cette protection est parfois insuffisante dans le cas d'une brûlure. Les premiers soins doivent être prodigués dans les secondes qui suivent l'accident pour qu'un effet maximal soit obtenu.

Procéder à un lavage oculaire abondant pendant 20 à 30 minutes. L'eau peut être utilisée à défaut de solutions physiologiques (solution saline stérile). On peut aussi recourir à la douche oculaire et surveiller que ça ne devienne pas rouge, le personnel averti les parents.

- **Convulsions :**

Laisser se dérouler la crise, ne pas toucher la victime et écarter ce qui pourrait la blesser. Vérifier la respiration, la poser en position latérale si possible. Si l'enfant n'est

pas connu pour faire des crises, appeler l'ambulance. Si le parent a averti de cas d'épilepsie connue, suivre les recommandations des parents.

- **Étouffement :**

Les bons gestes à adopter selon l'alliance Suisse des Samaritains :

- Demander à l'enfant de tousser.
- En cas de grave obstruction des voies respiratoires, pencher le haut du corps vers l'avant et administrer 5 tapes sur le dos entre les omoplates.
- Si cela ne donne pas de résultat : Utiliser la méthode Heimlich : Pour cela, on se place derrière la victime, les bras autour de son abdomen et l'un des deux poings fermés entre le nombril et l'extrémité inférieure du sternum. Puis on enfonce fortement notre poing vers nous et vers le haut, puis une pause entre chaque mouvement et recommençons ce geste 5 fois au maximum. Si cela ne fonctionne pas, appeler immédiatement l'ambulance.

- **Entorse, contusion, fracture :**

Garder l'enfant au calme et appeler les parents. Appliquer crème Weleda sur l'entorse pour soulager. Surélever le membre.

- **Accident dentaire :**

Un traumatisme dentaire n'est jamais banal, qu'il affecte les dents de lait ou les dents permanentes. Une fracture dentaire constitue un traumatisme fréquent, mais qui doit être pris en charge urgemment. Il faut conserver la dent ou le morceau de dent dans un endroit adapté, le temps de se rendre au dentiste. Il ne faut pas oublier qu'une dent est une matière vivante : il est conseillé de la mettre dans du sérum physiologique, dans du lait UHT ou un produit exprès pour les dents. Si la dent a été expulsée en entier, il ne faut surtout pas toucher la racine. Attention à ne pas nettoyer.

Appeler les parents ou représentant légal, qu'ils puissent venir dans les plus brefs délais et faire le nécessaire auprès du dentiste.

- **Allergies :**

Allergies connues de l'enfant : appliquer les recommandations des parents et téléphoner à ceux-ci.

Allergies soudaines : Observer les effets, appeler les parents, le cas échéant, appeler les urgences, décrire précisément la situation. Répondre aux questions en observant ou questionnant la victime : qu'a-t-elle mangé, touché ou respiré ? A-t-elle été piquée ? Mettre en place les soins décrits au téléphone en attendant les secours.

8. Equipement

Chaque enfant doit venir équipé correctement pour faire face à tous les temps. Nous possédons quelques bottes et affaires de rechange mais l'enfant doit venir avec ses affaires de rechanges dans le sac.

En cas de forte tempête ou de conditions météorologique extrême, le rendez-vous se fera directement à la salle de rythmique de l'école enfantine à Aumont. Les parents sont avertis par téléphone le matin. L'éducatrice responsable s'assure toujours avant l'atelier que les conditions sont correctes et, en cas de vents, vérifie sur météo suisse s'il est possible de se rendre en forêt.

En cas d'orage lorsque nous sommes déjà sur place, se réfugier dans la forêt sous le canapé où dans la cabane du moto club. Eviter la lisière de forêt. La cabane, n'ayant pas de paratonnerre, veiller à ne pas toucher les parois de l'abris. Si besoin, se réfugier dans notre véhicule.

9. Comportement face aux animaux

- Chevaux :

Rester loin de l'animal, se mettre à l'abri dans le canapé si le cheval s'emballe. Chercher refuge derrière un arbre si nous sommes loin de canapé.

- Chien :

Ignorer l'animal, détourner le regard, marcher calmement et rester silencieux. Si l'on se sent menacé, détourner le regard, garder les bras le long du corps et rester silencieux et immobile. Lâcher toute nourriture. Se réfugier à l'intérieur du canapé, porte fermée.

- Sanglier :

Garder ses distances, ne pas courir. Ne pas le regarder mais marcher dans la direction opposée. Si l'animal charge, grimper en hauteur si possible. Sinon, se coller à un arbre et tourner en rond, le sanglier devrait rapidement se fatiguer et s'éloigner. En dernier recours courir en zigzaguant. Se réfugier dans le canapé, porte fermée.

- Tiques :

En cas de pique de tiques lors de l'atelier, enlever la tique aussi tôt que possible avec la carte à tiques ou la pince à tiques. Se désinfecter les mains mais ne pas désinfecter la tique avant de la sortir. Elle pourrait injecter son venin. Saisir la tique au plus près de la tête, éviter d'appuyer sur l'abdomen car cela augmente le risque de la transmission de la bactérie responsable de la maladie de Lyme. Tirer doucement mais fermement la tique sans la tourner.

Si la tête de la tique reste implantée dans la peau, essayer de la retirer avec la pince. Si malgré tout elle reste à l'intérieur, laisser la peau guérir, et contrôler.

Après avoir enlevé la tique, nettoyer la peau avec de l'eau et du savon ou désinfecter. Se désinfecter également les mains.

Avertir les parents de la piqure de tiques.

Noter la partie du corps qui a été piquée et la date. Surveiller qu'aucune marque rouge n'apparaisse.

10. Véhiculer un enfant

Sur signature prouvant l'accord des parents, nous pouvons véhiculer les enfants pour une sortie spéciale prévue à l'avance ou pour un accident nécessitant des soins à l'hôpital.

11. Chasse

Les renseignements ont été pris auprès du garde faune.

En période de chasse, il est permis de se promener sur les chemins, avec un gilet fluorescent. Nous nous munissons également d'une clochette avertissant notre présence. Les chasseurs sont avertis de la présence d'un canapé forestier. Aux alentours de notre canapé et à côté de la cabane, nous ne sommes pas directement en zone de chasse.

12. Incendie de forêt

Appeler les pompiers (118) et se diriger par le chemin le plus court tous ensemble vers la lisière de forêt en contre bas. S'il n'est pas possible d'atteindre la lisière, rester sur la place en gravier devant la cabane qui est dégagée des arbres. Contrôler avec la liste de présence que tous les enfants soient présents. Attendre les secours.

13. Mort d'un enfant/ membre du personnel

Le membre du personnel informé du décès d'un enfant ou d'une collègue doit :

- Garder son calme
- Prévenir le reste du personnel
- Discuter avec les enfants : rassurer
- Éviter les mensonges
- Partager ses croyances

- Participer aux rituels funéraires
- Comprendre son deuil
- Entretenir le souvenir

14. Protection de l'enfant

En cas de suspicion de négligence ou de maltraitance d'un enfant :

- Discussion entre l'équipe éducative
- Informer le SEJ
- Signalement : Juge de paix, rapport détaillé afin d'évaluer la situation et apporter de l'aide avant de sanctionner.

Aumont, août 2022